



  
**ici** POUR  
**inspirer.**

  
**Prévost**

SÉANCE DU 17 AOÛT 2026



# 1.1 Adoption de l'ordre du jour



# 1.2 Suivi des questions de la séance précédente

## Question 1 :

Quel montant a été versé au Fonds vert depuis sa création?

## Réponse :

325 000\$ versés en 9 ans – 242 000\$ dépensé. Solde de 82 800 \$

Par an : 26 888 \$ / 30 millions \$





## 1.3 Période d'intervention du maire







Mobilier destiné à l'école Val-des-Monts

École Val-des-Monts

# Rentrée des classes

- **1<sup>er</sup> septembre**
- Certains travaux de finition se poursuivront en septembre tel que le bloc sportif, et le local du service de garde qui seront livrés à la fin du mois de septembre.
- Rentrée sensiblement avec la même équipe école et tous les ami(e)s.
- La sécurité demeure la priorité



# Aux candidats provinciaux Prévost demande 17 engagements clairs





# MTQ

## Des engagements concrets pour Prévost

- 1 La remise en état de la **route 117** grâce à une réfection durable.
- 2 Le remplacement durable du **pont sur la 117**, près de Batshaw
- 3 **La sécurité avant tout :**  
Un feu de circulation au domaine Laurentien.





# Éducation

Des engagements  
concrets pour Prévost

- 4** Rembourser le prix d'achat du terrain de l'école secondaire
- 5** Payer les en-lieu de taxes dès l'ouverture de l'école, pas deux ans après.





# Sûreté du Québec

## Des engagements concrets pour Prévost

- 6 Plus de **service**, sans augmentation de la facture.
- 7 Une **vraie surveillance** de la vitesse à Prévost.
- 8 Des **radars photo** près des écoles et des endroits dangereux.
- 9 Mieux faire respecter les **règlements municipaux**.



# Habitation

## Des engagements concrets pour Prévost

- 10** Donner à Revenu Québec les pouvoirs nécessaires pour fermer rapidement les Airbnb illégaux et conditionner l'enregistrement provincial de tout hébergement touristique à la conformité au zonage municipal ou à l'autorisation de la Ville.
- 11** Soutenir financièrement et administrativement la réalisation à Prévost d'un projet de logements à loyer modique ou abordable.





# Santé

Des engagements  
concrets pour Prévost

- 12** Démarrer maintenant l'agrandissement de l'hôpital régional de Saint-Jérôme.
- 13** Un meilleur accès aux médecins de famille à Prévost.



# Environnement

## Des engagements concrets pour Prévost

- 14** Permettre le programme **PACE** pour financer des rénovations écoénergétiques à même les taxes de la propriété.
- 15** Offrir une aide conséquente aux propriétaires victimes de l'abandon des réseaux d'aqueduc privés d'Aqua-Gestion.
- 16** Transport collectif : financement réaliste pour sauver le transport en commun inter-MRC.





# Municipal

## Des engagements concrets pour Prévost

- 17 Procéder à une augmentation significative de l'aide gouvernementale aux infrastructures municipales et établir des programmes assortis de règles claires, stables et prévisibles sur un horizon d'au moins cinq ans, afin de permettre une planification efficace des investissements municipaux.



# Programme d'aide financière à la réparation

Nouveau programme d'aide financière  
de la Ville de Prévost (point 3.4)





# Alouettes : Viens au match avec nous



Jeudi 20 août 2026 • 15 % de rabais sur votre billet



**15 % RABAIS**

**SUR VOTRE BILLET**

Rouge : 58,81 \$ • Turquoise : 41,80 \$

Scannez le code QR pour réserver

Réservez ici



Places à tarif réduit  
avec le code QR



Une sortie sportive et rassembleuse à ne pas manquer

# Le Cœur + en fête

Parcours découverte et célébrations dans le Cœur des Courants à Prévost

**Samedi 12 septembre, de 11 h à 14 h**



## 1.4 Période d'intervention des conseillers





# Nouveaux horaires



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF  
DES LAURENTIDES





**Citoyen(e)s  
recherché(e)s**



Requêtes citoyennes

# Communiquez avec la Ville !





En collaboration avec :



le

**samedis  
champêtres**

DE PRÉVOST

NOUVEAU !

**Dernière édition  
le 22 août !**



 **Prévost**

# FESTIVAL BD PRÉVOST





# Programmation loisirs

Une offre bonifiée



# 1.5 Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 13 juillet 2026







Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au [paul.germain@ville.prevast.qc.ca](mailto:paul.germain@ville.prevast.qc.ca)

# Période de questions

**(30 minutes)**

- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise  
(phrase de type interrogatif);
- Évitez les préambules, même bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

30.01

mins: 30   secs: 0   type:



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings ☐



# Gestion des affaires financières



# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 17 août 2026

| Déboursés                                             |                     |
|-------------------------------------------------------|---------------------|
| Numéro des chèques et transferts                      | Total des déboursés |
| Chèques : 65812 à 65939<br>Transferts : 98362 à 98567 | 2 388 926,21 \$     |

| Engagements                 |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| Numéro des bons de commande | Total des engagements |
| 76701 à 76980               | 1 473 083,25 \$       |



# Gestion réglementaire



# Gestion règlementaire

**3.1** Adoption - Règlement 872-1 modifiant le règlement 872 sur le versement des honoraires professionnels requis pour la réalisation de divers études, plans et devis relatifs à la mise à niveau et à l'agrandissement du poste de pompage P5 et sa conduite de refoulement, afin de bonifier l'emprunt et la dépense à effectuer

- **Objet :** Bonifier l'emprunt et la dépense à effectuer, soit de 504 000 \$ à 701 412 \$
- Les détails de la procédure d'enregistrement (tenue de registre) seront communiqués par avis publics.



# Gestion réglementaire

- **3.2** Adoption - Règlement SQ-900-2022-16 amendant le règlement SQ-900-2022 Stationnement et circulation (Limite de vitesse sur la rue Louis-Morin)



# Gestion règlementaire

**3.3** Adoption - Règlement SQ-902-2011-7 amendant le règlement SQ-902-2011 relatif aux nuisances (Modalités des travaux de bétonnage et de finition du béton)

- **Objet** : Préciser certaines modalités de l'exception à la réglementation relativement aux travaux de bétonnage et de finition de béton



# Gestion règlementaire

## 3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 877 établissant un programme d'aide financière à la réparation d'objets

- **Objet** : Établir un programme d'aide financière pour favoriser la réparation de divers objets
- Ce programme d'aide sera financé avec le fonds pour la consommation responsable

# Freins à la réparation

- Les coûts souvent élevés par rapport à la valeur de l'objet
- La présence insuffisante de réparateurs
- Le réflexe de l'achat compulsif





# Réparer plutôt que jeter

Un nouveau programme d'aide financière à Prévost



- Diminuer la facture des citoyens;
- Favoriser la survie et l'établissement d'une économie de la réparation;
- Sauvegarder le pouvoir d'achat des Prévostois
- Réduire la facture de matières résiduelles de la ville



Réduire  
les déchets



Économiser  
de l'argent



Protéger  
l'environnement



Soutenir  
notre communauté



# Qui peut participer?

- Les personnes domiciliées à Prévost
- Les locataires, s'ils sont propriétaires de l'objet réparé
- Certains propriétaires non occupants, pour des électroménagers ou meubles fournis à long terme
- Les commerces ne sont pas admissibles







## Quels sont les objets admissibles?

Les objets que l'on ne  
réparerait pas  
nécessairement à cause des  
coûts et qu'on jetterait.



# OBJETS **EXCLUS** DU PROGRAMME

Les objets suivants ne sont pas admissibles.



**BICYCLETTE**



**VOITURE**



**PISCINE ET SPA**



**THERMOPOMPE**



**RÉPARATION  
DU BÂTIMENT**



Cette liste vise à préciser les exemples les plus courants.  
En cas de doute, communiquez avec notre équipe.





# Combien peut-on recevoir?



**50 %**



Remboursement de  
50 % des dépenses  
admissibles



**300 \$**



Jusqu'à 300 \$  
par logement  
par année



**35 \$**



Facture minimale  
de 35 \$  
avant taxes



Remboursement de  
**50 %** des dépenses admissibles



Jusqu'à **300 \$** par logement  
par année



Facture minimale de **35 \$**  
avant taxes



Une ou plusieurs  
demandes possibles

Réparer, c'est économique,  
écologique et payant pour tous.



# Exemples concrets

Des réparations du quotidien qui font une différence

Quelques idées de réparations admissibles grâce au programme



**Vêtements et textiles**

Remplacement d'une fermeture éclair, boutons, réparation de chaussures ou autres réparations sur des vêtements, textiles et chaussures.



**Meubles**

Réparation d'une chaise branlante ou d'un meuble abîmé pour lui redonner une seconde vie.



**Appareils électroniques**

Réparation d'un téléphone cellulaire, remplacement d'écran, de batterie ou d'un composant électronique.



**Électroménagers**

Remplacement d'une pièce ou d'un réservoir pour remettre votre appareil en état de fonctionner.



**Électroménagers**

Réparation d'une laveuse, d'un lave-vaisselle ou d'un autre appareil électroménager.

Réparer, c'est économique, écologique et payant pour tous.



1.

## 1. Formulaire en ligne



Remplissez le formulaire en quelques minutes.

2.

## 2. Fournir une preuve de résidence



Ajoutez un document confirmant votre adresse à Prévost.

3.

## 3. Joindre une facture



Téléversez la facture de réparation ou le reçu détaillé.

4.

## 4. Prendre des photos



Montrez l'objet avant et après la réparation.

5.

## 5. Envoyer la demande à la Ville



Soumettez votre demande à la Ville pour analyse.

# Un programme financé par le Fonds de consommation responsable

Une mesure concrète rendue possible par le programme Écochoix.ca



- Le programme de subvention à la réparation est financé par le **Fonds de consommation responsable**.
- Ce fonds est alimenté par le programme **Écochoix.ca**.
- Les revenus perçus servent à financer des **actions concrètes** de réduction à la source.
- Les sommes sont **réinvesties localement**, au bénéfice de la collectivité.
- La réparation devient ainsi une retombée directe d'une démarche **d'écofiscalité municipale**.



## Garantie de bon fonctionnement

Les biens neufs visés et la durée minimale de protection.

**6 ans**

**Cuisinière, réfrigérateur, congélateur, climatiseur et thermopompe**

**5 ans**

**Laveuse, sècheuse et lave-vaisselle**

**4 ans**

**Téléviseur**

**3 ans**

**Ordinateur, console de jeu, téléphone cellulaire et tablette électronique**

La durée devra être visible près du prix, en magasin comme en ligne.



Biens neufs achetés à compter du 5 octobre 2026

## APPLICATION

# Comment la garantie s'appliquera-t-elle?

Un mauvais fonctionnement constaté pendant la période couverte déclenche une obligation de réparation.

1

### Le citoyen constate le problème

Le bien visé fonctionne mal pendant la durée prévue par la garantie.

2

### Il contacte le commerçant ou le fabricant

Le consommateur peut s'adresser à l'un ou à l'autre.

3

### La réparation est assumée

Le commerçant ou le fabricant doit réparer, payer la réparation ou la confier à un tiers.

#### Exception

Usage abusif exclu.

#### À retenir

Les autres garanties légales continuent de s'appliquer.



Le fabricant ne peut pas forcer le consommateur à passer par le commerçant — et vice-versa.



# Gestion des affaires juridiques



# Gestion des affaires juridiques

**4.1** Établissement des droits réels de servitudes pour les lignes électriques ayant pour but l'alimentation des luminaires de l'Avenue du 4-Mai pour le lot 6 577 042 –  
Autorisation de signature

- Autorisation de signer les plans requis par Hydro-Québec et l'acte de servitude à intervenir en lien avec les luminaires installés sur l'Avenue du 4-Mai



# Gestion des affaires juridiques

**4.2** Identification, entretien et rinçage des bornes d'incendie et de leurs vannes d'isolement sur le lot 6 253 617 du cadastre du Québec (rue Clavel) – Entente intérimaire et servitude de passage – Autorisation de signature

- Deux bornes d'incendie sont situées sur le lot commun géré par le Syndicat de copropriété.
- Autorisation de signer l'entente et l'acte notarié à intervenir pour permettre à la Ville d'effectuer l'identification, l'entretien et le rinçage des bornes d'incendie et de leurs vannes d'isolement.

# Gestion des affaires juridiques

**4.3** Entente en vue de l'acquisition d'une servitude de passage et d'entretien d'aqueduc – Partie du lot 2 227 014 du cadastre du Québec (1324 rue des Ormes) – Autorisation de signature

- Présence d'une conduite d'aqueduc sur une partie du lot 2 227 014 du cadastre du Québec (1324 rue des Ormes), desservant les propriétés sur la rue des Cormiers.
- Autorisation de signer l'entente et l'acte notarié à intervenir pour une servitude permettant à d'accéder à l'emplacement de ladite conduite pour permettre d'accéder et d'entretenir cette conduite d'aqueduc.



# Gestion des affaires juridiques

## 4.4 Demande citoyenne – Vente d'une partie du lot numéro 4 089 209 du cadastre du Québec situé sur le chemin Saint-Germain

- Demande d'un citoyen de vendre une partie du lot 4 089 209 du cadastre du Québec situé sur le chemin Saint-Germain
- Le lot 4 089 209 est propriété de la Ville

# Gestion des affaires juridiques

## 4.6 Adoption – Mise à jour de la politique de gestion documentaire

- Modernisation complète de la politique de gestion documentaire, adoptée en 2017, afin de tenir compte de l'évolution des pratiques de gestion documentaire, de la numérisation des documents et des besoins opérationnels de la Ville



# Gestion des contrats



# Gestion des contrats

**5.1** Forage pour l'exploration du potentiel hydrogéologique du lot 5 659 100 pour l'approvisionnement en eau potable du Domaine Laurentien – Demande de prix ING-DP-2026-33 – Attribution du contrat

|   | Soumissionnaires         | Montant sans taxes   | Montant avec taxes |
|---|--------------------------|----------------------|--------------------|
| 1 | Groupe Puitbec inc.      | 58 587,74 \$         | 67 361,25 \$       |
| 2 | Samson et Frères inc.    | 62 754,10 \$         | 72 151,53 \$       |
| 3 | Forages Technic-Eau inc. | 65 688,00 \$         | 75 524,78 \$       |
| 4 | Les Forages L.B.M. inc   | Aucune offre déposée |                    |



# Gestion des contrats

## 5.2 Fourniture de pierre hivernale AB-5 – Procédure ouverte TP-SP-2026-40 – Attribution du contrat

|   | Soumissionnaires                                  | Montant sans taxes | Montant avec taxes |
|---|---------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 1 | Bau-Val inc.                                      | 581 200,00 \$      | 668 234,70 \$      |
| 2 | 9418-0528 Québec inc.<br>(Les Entreprises P. Roy) | 623 040,00 \$      | 716 340,24 \$      |
| 3 | Uniroc inc.                                       | 866 160,00 \$      | 995 867,46 \$      |

# Gestion des contrats

**5.3** Réaménagement de la piste cyclable le Cheminot entre le chemin du Plein-Air et le ruisseau Marois – Demande de prix ING-DP-2026-48 – Attribution du contrat

|   | Soumissionnaires                                    | Montant sans taxes | Montant avec taxes |
|---|-----------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| 1 | 9267-7368 Québec inc.<br>(A. Desormeaux Excavation) | 68 291,30 \$       | 78 517,92 \$       |
| 2 | Location Gauthier et Fils inc.                      | 70 654,82 \$       | 81 235,38 \$       |
| 3 | Les Excavations Serge Gingras inc.                  | 97 296,32 \$       | 111 866,44 \$      |





# Gestion des contrats

## 5.4 Déneigement et sablage des stationnements municipaux et publics – Demande de prix TP-DP-2026-49 – Attribution du contrat

|   | Soumissionnaires                                    | Montant sans taxes   | Montant avec taxes |
|---|-----------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 1 | 9333-4761 Québec inc.<br>(Location Gauthier)        | 76 872,27 \$         | 88 383,89 \$       |
| 2 | 9267-7368 Québec inc.<br>(A. Desormeaux Excavation) | 280 013,82 \$        | 321 945,89 \$      |
| 3 | Les Entreprises N. Corbeil inc.                     | Aucune offre déposée |                    |
| 4 | Plomberie Bissonnette inc. division excavation      | Aucune offre déposée |                    |

# Gestion des contrats

## 5.5 Location d'un chargeur sur roues pour le déneigement – Demande de prix TP-DP-2026-53 – Attribution du contrat

|   | Soumissionnaires                                                | Montant sans taxes   | Montant avec taxes |
|---|-----------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|
| 1 | Location Gauthier et fils inc.                                  | 42 499,95 \$         | 48 864,32 \$       |
| 2 | Go20 Location<br>(9437-0376 Québec inc.)                        | 46 000,00 \$         | 52 888,50 \$       |
| 3 | Terapro Construction Laval<br>(Longus Équipement inc.)          | 49 925,00 \$         | 57 401,27 \$       |
| 4 | Location d'équipement Battlefield<br>(Industries Toromont Ltée) | Aucune offre déposée |                    |
| 5 | Centre de location GM inc.                                      | Aucune offre déposée |                    |
| 6 | Location Dionne inc.                                            | Aucune offre déposée |                    |
| 7 | Groupe Damga inc.                                               | Aucune offre déposée |                    |



# Gestion des contrats

## 5.6 Parcs - Fourniture d'éléments pour module de jeux et fourniture et installation d'une balançoire

- Attribution d'un contrat d'un montant de 41 247,64 \$ plus taxes l'entreprise Équipement Récréatifs Jambette inc. pour la fourniture d'équipements pour les modules de jeux et la fourniture et l'installation d'une nouvelle balançoire
- Remplacement des jeux de câbles dans les modules des parcs Léon-Arcand, Prévost, Lesage, Terrasse des pins, des Morilles et Christopher
- Ajout d'une nouvelle balançoire au parc Christopher

# Gestion des contrats

**5.7** Services professionnels pour le bouclage de l'aqueduc et réfection des infrastructures sur la rue Principale - Contrat ING-SP-2022-86 - Honoraires supplémentaires

- D'autoriser la modification du contrat pour un montant supplémentaire de 47 518,00 \$ plus taxes

# Gestion des contrats

**5.8** Services professionnels d'ingénierie pour la construction d'une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale – Contrat ING-SP-2023-81 – Honoraires supplémentaires

- D'autoriser la modification du contrat pour un montant supplémentaire de 39 136,00 \$ plus taxes



# Gestion des infrastructures



# Gestion des infrastructures

**6.1** Dépôt d'une demande d'aide financière – Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – Construction de trottoirs et dos-d'âne sur la rue de l'École – École Val-des-Monts

# Gestion de la sécurité publique



**ralentis  
POUR moi !**



# Gestion de la sécurité publique

## 8.1 Demande d'aide financière – Fonds régions et ruralité – Mise en place d'une régie intermunicipale de sécurité incendie

- Dépôt d'une demande d'aide financière en vue des démarches administratives requises pour la mise en place de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord

# Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



# Gestion des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**9.1** Subvention Tourisme Laurentides – Festival de la BD de Prévost – Dépôt de l'état des résultats



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

## **10.1** Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 16 juin 2026

### Situation projetée





# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.3** Demande de dérogation mineure 2026-0071 visant la construction d'un agrandissement avec un toit plat – Propriété sise au 1145, rue Trudel



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.4** Demande de PIA 2025-0083 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 754, rue Paquin

**Avant**



**Après**





# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.5** Demande de PIA 2026-0063 visant un projet intégré mixte ou résidentiel à l'intérieur du périmètre urbain – Propriété située au 1104, rue du Clos-Saint-Urbain



Ouvertures actuelles

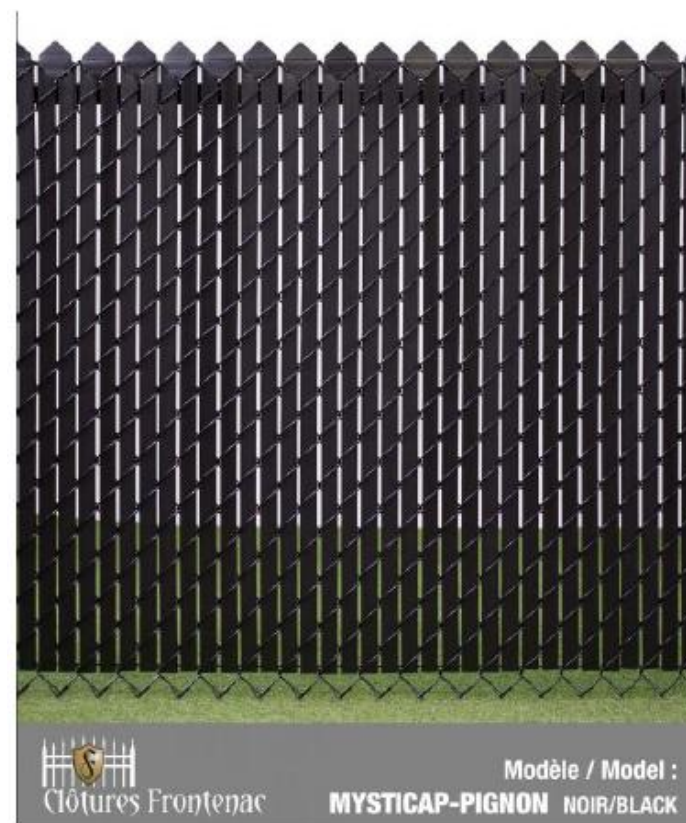
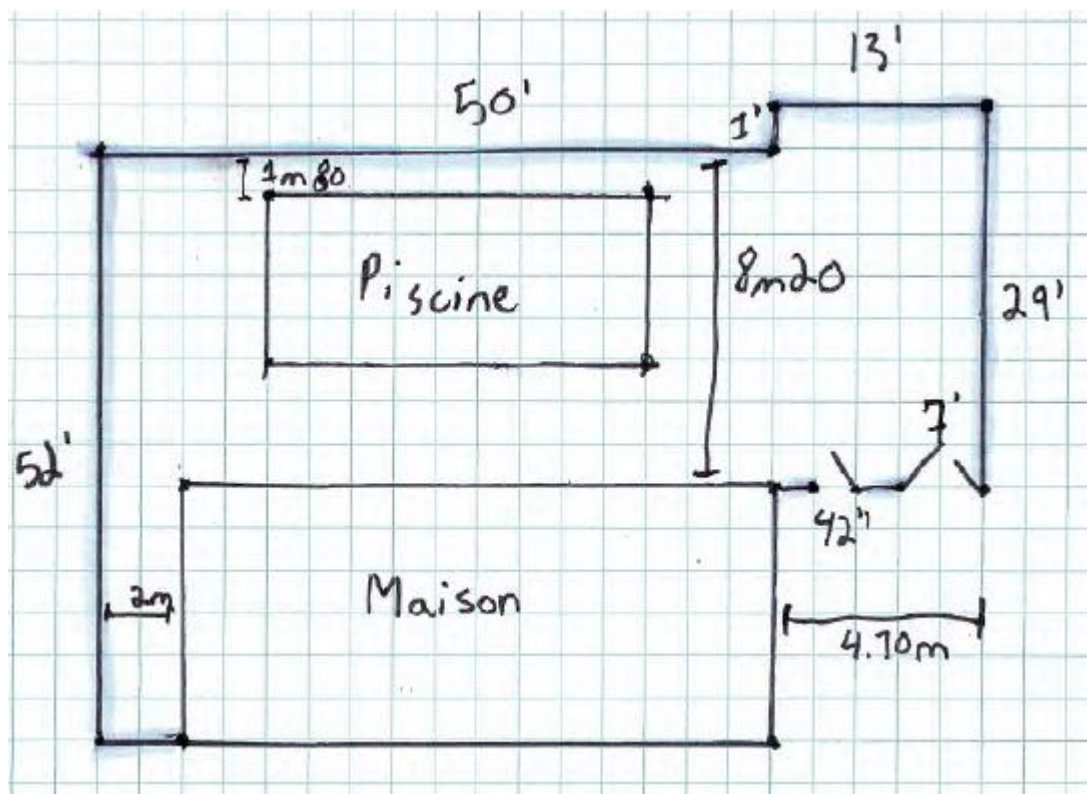


Portes de garage projetées



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.6** Demande de PIA 2026-0064 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 1328, rue Millette



# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.7** Demande de PIA 2026-0065 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 747, rue Maple





# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.8** Demande de PIA 2026-0066 visant le secteur corridor paysager de la route 117 – Propriété située au 2988, boulevard du Curé-Labelle





# Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

**10.9** Demande de PIA 2026-0068 visant le secteur d'intérêt historique du Vieux-Shawbridge – Propriété située au 787, rue Ross



# Gestion des ressources humaines



# Gestion des ressources humaines

## 12.1 Dépôt du rapport des effectifs en date de la dernière séance plénière



# Gestion des ressources humaines

## 12.2 Transaction quittance – Fin d'emploi

# Gestion des ressources humaines

**12.3** Autorisation de signature d'une entente de conditions de travail - Directrice générale

# Gestion des ressources humaines

**12.4** Autorisation de signature d'une entente de conditions de travail - Directrice générale adjointe



**Varia**

# Varia

## 13.1 Nomination des membres à la Commission de révision de la gestion contractuelle

- Cette commission a comme mandat de s'assurer du respect du cadre légal en matière contractuelle (*Loi sur les contrats des organismes municipaux* et les règlements municipaux).
- Confirmation des membres formant cette commission, soit des élus et des fonctionnaires

# Varia

**13.2** Revendications prioritaires de la Ville de Prévost auprès des candidats à l'élection provinciale





# Période de questions

(30 minutes)

- > Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- > Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- > Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- > Évitez les préambules, même bref et succinct;
- > Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions.
- > Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Pour les citoyens dont l'intervention relève plutôt du commentaire et non d'une question, vous pouvez m'écrire au [paul.germain@ville.prevost.qc.ca](mailto:paul.germain@ville.prevost.qc.ca)

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30.00

mins: 30   secs: 0

type:



Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings ☐

Prochaine séance ordinaire  
du conseil municipal

**Lundi 14 septembre 2026 à 19 h**

Bonne fin de soirée !